

MINISTÈRE DES SPORTS

DIRECTION DES SPORTS

SOUS-DIRECTION DE LA SECURITE
DES METIERS DE L'ANIMATION
ET DU SPORT & DE L'ETHIQUE

BUREAU DE LA SECURITE
DES PUBLICS ET DES PRATIQUANTS

AFFAIRE SUIVIE PAR
Sébastien BORREL
Téléphone 01 40 45 93 07
Sebastien.borrel@sports.gouv.fr

Paris, le

20 MAI 2020

Mesdames et Messieurs les président(e)s de fédérations sportives,

Par courrier en date du 23 avril 2020, Madame la Ministre des Sports a porté à votre connaissance les mesures initiées par le ministère dans le prolongement des travaux engagés le 21 février lors de la Convention nationale sur la prévention des violences sexuelles dans le sport, concernant notamment la généralisation du contrôle d'honorabilité des bénévoles.

L'objectif poursuivi est de mettre en place, dès le mois de septembre 2020, ce contrôle d'honorabilité pour les encadrants bénévoles et les dirigeants des associations sportives mentionnées aux articles L 212-1 et L322-1 du code du sport.

Ce projet bénéficiera des retours de l'expérimentation conduite avec la fédération française de football en région Centre Val de Loire.

La réussite de cette opération relève bien sûr d'aspects techniques détaillés en annexe mais surtout de la capacité que nous aurons à travailler ensemble dans le cadre d'un dialogue régulier et constructif nous permettant de nous adapter en temps réel aux demandes exprimées par les structures, notamment associatives, relevant de vos fédérations.

La plateforme informatique dédiée à ces contrôles d'honorabilité doit vous permettre de transmettre aux services de l'Etat l'identité des licenciés soumis à une obligation d'honorabilité afin que celle-ci soit vérifiée par une consultation automatisée du FIJAISV.

Vous voudrez bien trouver ci-joint un guide technique précisant les modalités de mise en place de ce contrôle, sur lesquelles je vous propose d'échanger lors d'une première réunion de travail co-organisée avec le CNOSF, en présence de la déléguée ministérielle à la lutte contre les violences dans le sport. La date de cette réunion vous sera très prochainement précisée.

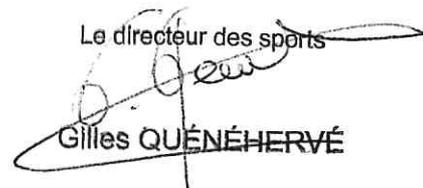
.../...

Je vous remercie par avance de votre implication dans ce dispositif de contrôle d'honorabilité que je sais très attendu par les acteurs du mouvement sportif, les parents et les pratiquants.

Mes services, notamment le bureau de la sécurité des publics et des pratiquants (DS3A) restent disponibles pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir en préalable de la réunion d'échanges.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de fédérations, mes meilleures salutations.

Le directeur des sports



Gilles QUÉNÉHERVÉ